

Compte-rendu commission compétition du 11 janvier 2025 à Narbonne

Présents : Gilles ENJALBERT, Christian GRAMOND, David SOUQUE (09), Karine ROUX (11), Véronique BORIES (12), Gérard PRUNIERES (30), Alain PINAUD (31), Luidgi CARO (34), Alain BARONIO (46), Julien MALASSAGNE (48), Lucien SUTRA (65), Claudine CHOPIN (66), Jean-Paul PALOC (81), Claude MONCUQUET (82)

Excusée : Claude SARRAU (32) en réunion avec la commission féminine

- Structuration de la commission
 - **Volet compétition** : responsable : Christian GRAMOND
 - Gestion CRC féminin
 - Gestion CRC open
 - Gestion CRC vétéran
 - Gestion CRC Provençal

Comité pilotage
Gestion des listings des équipes
 - **Volet championnat** : responsable : Alain PINAUD
Gestion des graphiques des différents championnats (réception des listes spéciales, tirages et diffusion)
 - **Volet Jeu Provençal** : responsable : Claude MONCUQUET
 - **Gestion du site Web** (règlements, résultats et classements) :
responsables Gilles ENJALBERT et Claude MONCUQUET
- **Budget**
Un rappel de l'aide financière aux clubs évoluant en CRC a été effectué

Par journée de compétition, le Comité Régional versera à l'issue de la compétition :

- **Une indemnité de déplacement pour 2 voitures selon le barème « Via Michelin »** pour une voiture familiale à essence sur le trajet le plus rapide sur le trajet aller-retour entre le lieu de la compétition et l'adresse du siège social du club.

- **Un forfait de restauration de 90€ par équipe et par journée.**

Pour le week-end à 3 matchs :

- Si le club est situé à plus **d'une heure de route** du lieu des rencontres :
- **Une indemnité de déplacement pour 2 voitures selon le barème « Via Michelin »** pour une voiture familiale à essence sur le trajet le plus rapide sur le trajet aller-retour entre le lieu de la compétition et l'adresse du siège social du club.
- **Un forfait de restauration de 90€ par équipe et par journée.**
- **Une indemnité forfaitaire d'hébergement de 150€**
- Si le club est situé à moins d'une heure de route du lieu des rencontres :

- Une indemnité de déplacement pour 2 voitures selon le barème « Via Michelin » pour une voiture familiale à essence sur le trajet le plus rapide sur le trajet aller-retour entre le lieu de la compétition et l'adresse du siège social du club **pour chaque jour**.
- Un forfait de restauration de 90€ par équipe et par journée.

Pour la finale, les clubs qualifiés pour la deuxième journée percevront un forfait **d'hébergement de 150,00€** sous réserve que le siège du club soit situé à plus d'une heure de route du lieu de la finale.

Dépenses allouées aux clubs en 2024

- CRCF (40 équipes) **29 326,36 €**
26 344,52 € pour la phase de groupe et 2981,84 € pour les équipes en phase finale.
Moyenne / équipe en phase de groupe : **658,61 €**
Moyenne / équipe en phase finale : **372,73 €**
- CRC1 (32 équipes) **24 057, 27 €**
21 711,66 € pour la phase de groupe et 2345,61 € pour les équipes en phase finale.
Moyenne / équipe en phase de groupe : **678, 49 €**
Moyenne / équipe en phase finale : **293,20 €**
- CRC2 (40 équipes) **26 781,79 €**
Pas de phase finale, de ce fait les 26 781,79 € sont exclusivement dévolus à la phase de groupe pour une moyenne de **669.54 € / équipe**
- CRCV (40 équipes) **30 892,84 €**
28 112,83 € pour la phase de groupe et 2780.01 € pour les équipes en phase finale.
Moyenne / équipe en phase de groupe : **720,84 €**
Moyenne / équipe en phase finale : **347,50 €**
- CRCJP (32 équipes) **27366,40 €**
24 510,48 € pour la phase de groupe et 2855,92 € pour les équipes en phase finale.
Moyenne / équipe en phase de groupe : **765,95 €**
Moyenne / équipe en phase finale : **356.99 €**

Coût moyen par équipe toutes compétitions confondues de **752,30 €** pour un total de dépense de **138 424,66 €**

Inscriptions : 184 équipes à 50 € soit 9200 €

Amendes en 2024 : 3000 €

Dépenses annexes 2024 : 2448,12 €

Dépenses annexes budgétisées : 3270 €

Synthèse : on peut se rendre compte que le 5eme groupe en CRCF, CRC2 et CRCV est plus onéreux à la vue de plus grands déplacements.

De ce fait, afin de réaliser plus d'économie, il faudra être attentif dans la construction des groupes avec un maximum de proximité en modulant les zones préétablies.

- Révision du nombre d'équipe d'un même CD dans un groupe. Reste-on à 3 clubs maximum par CD ou passe-t-on à 4 dans un but économique ?

Décision : possibilité de positionner 4 clubs du même CD dans un groupe validé par le comité directeur

Pour 2026, en cas de nécessité, les équipes qui montent au niveau régional devront recevoir une journée sur leur site ou sur un terrain de leur comité.

Et les anciens clubs qui ne reçoivent jamais ? ils doivent être mesure de recevoir

Tout club doit être en mesure de recevoir

- **Projets 2025**

Pour le CRCF et CRCV proposition de faire jouer les finales aux 2 premiers de groupe soit à 10 équipes. Les 2 parties de barrage seraient jouées le matin.

Le surcout financier relativement minime peut être évalué à **2000 €** (cout moyen des équipes en phase finale 1500 € + éventuel hébergement de la veille)

Décision : finales avec 10 équipes validé par le comité directeur.

budget prévisionnel demandé pour les compétitions 2025

4. CRC Open, Féminin, vétérans et JP	144 270.00 €	
<i>CRC1 OPEN</i>	28 000.00 €	
<i>CRC2 OPEN</i>	27 000.00 €	
<i>CRC Féminin</i>	28 000.00 €	
<i>CRC Vétérans</i>	30 000.00 €	
<i>CRC Provençal</i>	28 000.00 €	
Aides phases finales CNC JP + VET	1 250.00 €	
Récompenses CRC (fanions)	370.00 €	
Reliquat lic.0.50€	0.00 €	
Délégués / Arbitres finales		
	CRC JP	400.00 €
	CRC Vet	450.00 €
	CRC Open	400.00 €
	CRC Féminin	400.00 €

Budget compétition accordé

2025 dépenses.			2025 recettes		
Réunion	Commission		Amendes		
	Litige				
Indemnités clubs	CRC 1	24 500.00 €	Inscriptions	CRC 1	1 600.00 €
	CRC 2	26 800.00 €		CRC 2	2 000.00 €
	CRC F	29 300.00 €		CRC F	2 000.00 €
	CRC V	31 000.00 €		CRC V	2 000.00 €
	CRC JP	27 500.00 €		CRC JP	1 600.00 €
Projet 2025	finales à 10	2 000.00 €			
Finale	Hotel	650.00 €			
	Arbitres	650.00 €			
	Restaurant	200.00 €			
	Fanions	400.00 €			
Aide CNC	CNC JP	750.00 €			
	CNC V	500.00 €			
		144 250.00 €			9 200.00 €

- **Inscriptions équipes CRC**

- Regroupement des chèques d'inscriptions de 50 € libellés accompagnés de la fiche signalétique et d'un RIB au CD d'appartenance du club .
Le CD transmettra l'ensemble des documents au CRO et effectuera le virement global des inscriptions de ces équipes.
- Un chèque de caution de 300 € sera demandé libellé au CD du comité d'appartenance encaissé si besoin

Ces décisions ont été validées par le comité directeur.

A rajouter dans le Règlement intérieur

- Forfait général avant le début du championnat à 600 €
- Forfait général en cours de compétition à 1000 €
- Forfait en phase finale fixé à 1000 €
- Forfaits connus à l'avance (journées sur des à 3 matchs), si un club est à plus d'une heure de route il n'a pas à se déplacer donc pas de forfait d'hébergement
- Les arbitres et le délégué ne doivent être licencié dans le club recevant

- **Championnat régional 2025**

Effectuer les demandes au champions du CRO 2024 s'ils honorent leur qualification d'office pour les championnats 2025.

- **Projets 2026**

- Organiser le CRCV sur 3 journées et demi comme les autres compétitions

Validé par le comité directeur.

- Promotion du Jeu Provençal à travailler. Trouver des idées d'actions novatrices.
- **Projets 2027**
Proposition de passer le CRC Jeu Provençal de 32 à 40 équipes. Le surcout financier peut être évalué sensiblement à **6500 €** (Dépense supplémentaire pour la phase finale d'environ 750 € pour 400 € d'inscription)
Ce sujet devra être étudié par le comité directeur afin d'une éventuelle validation par l'AG 2025 avec un éventuel passage à 2 divisions.
- **Date réunion commission sportive**
La prochaine réunion de la commission aura lieu le **8 mars à 9h** à Lézignan Corbières
- **Autre :**
Si un membre de la commission est absent à une réunion, il serait opportun de le remplacer par un autre membre de son comité.

Tous les comités doivent sensibiliser les délégués, arbitres et capitaines sur leur rôle lors des journées de CRC.

Christian GRAMOND